

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024

Délibération n°2024.06.103.B

Action "Mon centre-ville a un incroyable commerce" : participation de GrandAngoulême par une convention de partenariat

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 juin 2024

Secrétaire de Séance: François NEBOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **18**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Michaël LAVILLE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Excusé(s): Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Francis LAURENT, Dominique PEREZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_103B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024

Affichage : 03/07/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

**DÉLIBÉRATION
N°2024.06.103.B**

Rapporteur : Monsieur VERGNAUD

ACTION "MON CENTRE-VILLE A UN INCROYABLE COMMERCE" : PARTICIPATION DE GRANDANGOULEME PAR UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Pilier : Créer des emplois

Ambition : Vitalité du territoire par le commerce

Enjeux : Développement du commerce

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 9 : Industrie innovation et infrastructure : Promotion de l'innovation

ODD 17 : Partenariat : Partenariat multi-acteurs, Co-construction avec les acteurs du territoire, Dialogue territorial

La ville d'Angoulême souhaite mettre en place une action spécifique « Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce » initiée par le prestataire Auxilia Conseil en faveur de la revitalisation des centralités. L'opération s'adresse aux porteurs de projets de toutes les communes, à l'ensemble des acteurs du territoire qui accompagnent les porteurs de projets (les structures institutionnelles, les banques, les agences de communication...) et aux propriétaires de locaux vacants de la ville d'Angoulême. Pour réaliser la démarche, la ville sollicite le partenariat de GrandAngoulême.

Depuis 2018, Auxilia Conseil déploie cet événement, soutenu par la Banque des Territoires et le Bon Coin, pour les communes Action Cœur de Ville, afin de créer une synergie entre différents interlocuteurs pour résorber la vacance des locaux commerciaux.

Cet évènement est dédié aux projets commerciaux et artisanaux de proximité de centre-ville. Il favorise la rencontre entre, d'une part, ceux qui ont envie d'entreprendre, amenés à tester leur concept lors d'un temps fort, un marathon créatif de 36h- et d'autre part, les acteurs publics et privés du territoire, propriétaires de locaux vacants et concitoyens.

Le temps fort du programme aura lieu les 20 et 21 septembre 2024. Pendant ces 2 jours, 6 à 12 équipes composées d'experts, d'associations, d'étudiants et d'un porteur de projet challengent leur projet dans plusieurs locaux vacants du centre-ville mis à disposition par les propriétaires. En équipe, ils travaillent leur business plan et tentent de gagner des prix offerts par la ville et les partenaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_103B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024

Affichage : 03/07/2024

Cette action d'accélération dédiée aux porteurs de projet, peut être soutenue par GrandAngoulême. L'intérêt communautaire lié à la politique locale du commerce défini en décembre 2018 indique "l'accompagnement des communes dans l'objectif de revitaliser les centralités" comme une action d'agglomération.

Par ailleurs, le projet d'agglomération GrandAngoulême 2030, approuvé en décembre 2021, fixe un objectif de coopération entre l'agglomération et les communes pour une politique volontariste en matière de commerce et de revitalisation des centres villes.

Enfin, la feuille de route développement économique-volet Commerce, approuvée en mars 2022, met en exergue l'accompagnement des porteurs de projets.

GrandAngoulême pourrait participer à cette action collective innovante à travers un engagement technique pour accompagner les candidats pendant le temps fort et financer à hauteur de 50 % de la prestation d'Auxilia Conseil, soit 6 720 euros. Pour ce faire, il convient de signer une convention tripartite.

Je vous propose :

D'APPROUVER la participation de GrandAngoulême en tant que partenaire financier à l'opération « Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce » à Angoulême organisée sur la ville d'Angoulême.

D'APPROUVER la convention avec la ville d'Angoulême et Auxilia Conseil.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer la convention et tous documents s'y référant.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_103B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024
Affichage : 03/07/2024